



**N°196**

**Vendredi 2 avril 2010**

Prochaine parution : 23 avril 2010

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : [mairie-de-santec@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-santec@wanadoo.fr)

[www.santec.fr](http://www.santec.fr)

## INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

### PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2010 !

#### **Communiqué effectué lors du Conseil Municipal du 25 mars en présence du percepteur**

« Le moment du budget ou du bilan est le temps fort de l'activité municipale comme de toute activité d'entreprises commerciales ou artisanales. Pour notre équipe, le budget 2009 revêtait une importance particulière puisqu'il était notre 1<sup>er</sup> budget à part entière.

L'an dernier à pareille époque nous avons décidé d'augmenter les taux d'imposition d'1/2 point pour 2009 et déjà annoncé la même augmentation pour 2010. En effet la **Capacité d'AutoFinancement** (et je rappelle que la C.A.F. représente l'excédent résultant du « fonctionnement courant », c'est-à-dire hors produit exceptionnel comme par exemple la vente du camping à la commune de Roscoff), de l'exercice 2007 ne couvrait même pas nos remboursements d'emprunts en capital, ce qui était particulièrement inquiétant et ne permettait en aucun cas, de souscrire de nouveaux emprunts, sauf forte augmentation des impôts. Certes en 2008, une amélioration s'est fait sentir puisque l'on est passé de 139 000 à 180 000 de C.A.F. ; mais l'augmentation des taux d'imposition semblait malgré tout inéluctable pour 2010, année qui va nous voir investir près de 2 millions d'euros et souscrire 1,2 million d'euros de prêt.

Et bien nous sommes très heureux pour notre commune, d'annoncer un beau résultat 2009 avec une C.A.F. qui se situe à **326 000** (chiffre jamais atteint sur la commune) qui nous permettra de rembourser sans problème les annuités de 149 000 des prêts existants plus les 60 000 sur l'emprunt à souscrire et qui nous apportera en plus un autofinancement sur nos investissements de 117 000.

Dans ces conditions, l'augmentation annoncée des taux d'imposition ne s'appliquera pas et nous resterons sur des **taux identiques à 2009**.

Mais nous nous garderons de toute euphorie puisque même si la C.A.F. nette de dette par habitant en euro passe de **-9€** en 2007 à **+82€** en 2009, nous restons encore sous la moyenne départementale de 28 euros.

Nous pouvons et nous devons améliorer encore notre résultat par une gestion encore plus rigoureuse de chaque instant, des deniers publics. Nous sommes soulagés et satisfaits de ces chiffres mais l'équilibre reste fragile d'autant plus que l'avenir est incertain tant sur le plan économique que sur les effets de la réforme des collectivités locales.

Mais aujourd'hui je tiens à féliciter et à remercier tous les élus pour leur sérieux et leur niveau d'investissement, tous les employés communaux pour leur implication et la qualité de leur travail et également tous les bénévoles qui œuvrent sur notre commune. C'est la conjonction de toutes ces actions qui nous permet de dégager ces bons résultats 2009. »

Commune de SANTEC (2 204 habitant)  
CAF nette de dette en €/habitant

Année	Commune	Finistère	Bretagne
2009	82€	110	Non connu
2008	18€	103	110
2007	-9€	102	122
2006	29€	90	113

Le Maire,  
Bernard LE PORS

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE **APPELEZ LE 15**

#### Pharmacies

Un numéro est à votre disposition pour connaître la pharmacie de garde : **APPELEZ LE 3237**

**Du 2 au 8 avril :**

**CACOT**, 4, rue d'Armorique, Cléder, ☎ 02 98 69 42 47

**Du 9 au 15 avril :**

**VETTER**, 16 rue Albert Louppe, Carantec, ☎ 02 98 67 00 28

**Du 16 au 22 avril :**

**Pharmacie du Gulf Stream**, 69, rue Y. Le Morvan, Santec,

### ÉTAT CIVIL

#### **Naissance**

**Loann TOULLEC**, le 12 mars, fils de Jean-Yves et Cécile, 190, rue de Perrugant.

### URBANISME

#### **Permis de construire accordés**

Le 7 janvier à **Sébastien MANZ** pour une maison rue de Kerbruzunec.

Le 21 janvier à **Jean LAVANANT** pour une véranda rue de Sieck.

Le 9 mars à **François CLERC** pour une véranda impasse de Kervéal.

# EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2010

Lors de sa séance du 25 mai 2010, le Conseil Municipal a voté toutes ses délibérations à l'unanimité.

Retrouvez les délibérations, détaillées, sur le site internet de la commune [www.santec.fr](http://www.santec.fr), rubrique « Vie Locale », onglet « Conseil ».

## Vote du Compte Administratif de la commune

Section de Fonctionnement :

Rappel exercice 2008	
Résultat exercice 2008 déficit	-111 744,06
Affectation du résultat 2008 en 2009	0,00
Soit après affectation	-111 744,06
Exercice 2009	
Dépenses 2009	-1 728 123,98
Recettes 2009	+1 963 513,18
Résultat 2009	+235 389,22
<b>Soit au 31/12/2009 un résultat de fonctionnement cumulé de</b>	
Excédent	+123 645,16

Section d'Investissement :

Rappel exercice 2008	
Résultat exercice 2008 excédent	+372 214,58
Exercice 2009	
Dépenses 2009	-857 619,24
Recettes 2009	+460 450,42
Résultat 2009	-397 168,82
<b>Soit au 31/12/2009 un résultat d'investissement cumulé de</b>	
Déficit	-24 954,24

**Soit un résultat cumulé au 31/12/2009 de +98 690,92€**

## Vote du Budget primitif 2010 de la commune

Le Maire a présenté au Conseil Municipal un budget équilibré en recettes et en dépenses :

Section de Fonctionnement

DÉPENSES : 1 737 029,00 €  
RECETTES : 1 737 029,00 €

Section d'Investissement

DÉPENSES : 3 354 472,99 €  
RECETTES : 3 354 472,99 €

## Décision de réaliser un emprunt

Considérant la décision du Conseil Municipal de réaliser les projets d'investissement tels que la construction d'une école maternelle, d'un boulodrome et la réalisation de travaux de voirie, considérant le crédit total de ces opérations, le montant des subventions et l'autofinancement de la commune, le Conseil Municipal autorise le Maire à recourir à un emprunt à hauteur de 1 200 000,00€.

## Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal a autorisé l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour faire face aux variations du niveau de la trésorerie de la commune, du fait de la réalisation de grosses opérations d'investissement (école, boulodrome, lotissement) et en attendant l'encaissement échelonné des subventions et de la PVR pour les opérations d'urbanisme. L'assemblée a fixé le montant maximal de ce crédit à 600 000€

## Transfert de compétence de l'A.T.E.S.A.T. à la Communauté de Communes du Pays Léonard

Le Conseil Municipal approuve de transférer à la C.C.P.L. la compétence comprenant les missions assurées dans le cadre de l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire. Concrètement la C.C.P.L. mettra à la disposition des cinq petites communes, un technicien chargé de la voirie, ½ journée par semaine dans chaque commune.

## Lotissement Ty Douar Nevez : aide en faveur de l'accession sociale à la propriété

Le lotissement comptera 14 lots de 415 à 694m<sup>2</sup> qui seront en vente au tarif de 55€ le m<sup>2</sup>. Le lotissement sera réservé exclusivement à la résidence principale. Les jeunes ménages seront aidés par la mise en place de « prêt Pass-foncier à remboursement différé ». Le Conseil Municipal a adopté le principe d'octroi de 10 subventions réservées pour les ménages qui répondent aux conditions permettant de bénéficier de la majoration du prêt à Taux Zéro et du Pass-foncier. Les demandes de subvention doivent être adressées en mairie avant le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Le Conseil Municipal a prévu au Budget Primitif 2010 de distribuer un total de 30 000€ de subventions, montrant ainsi sa détermination à favoriser l'installation des jeunes.

Vous pouvez télécharger le plan du lotissement sur le site de la commune [www.santec.fr](http://www.santec.fr), rubrique « Vie Locale », onglet « Urbanisme ». Il est également consultable en mairie.

Toute personne intéressée par l'acquisition d'un terrain doit adresser sa candidature à la mairie de Santec.

## Attribution d'une dénomination au nouveau boulodrome

A l'occasion de l'inauguration du boulodrome, le conseil municipal a décidé de lui attribuer la dénomination « Espace Henri NICOL » en hommage à l'implication de ce citoyen dans la vie associative de la commune.

## Subvention de solidarité en faveur des sinistrés d'Haïti

Le Conseil Municipal a voté le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000€ à la Fondation de France, pour venir en aide aux rescapés laissés dans un état de dénuement extrême, en raison du terrible séisme qui a provoqué des dégâts sans précédent le 12 janvier à Haïti.

## Subvention exceptionnelle à l'école Notre Dame de Lourdes

Une subvention de 425,00€ a été attribuée à l'école Notre Dame de Lourdes pour alléger la participation des familles des enfants des classes de CM1 e CM2, qui participent à un voyage de découverte de Paris du 17 au 21 mai, le programme de ce voyage représentant un intérêt pédagogique.

## Projet d'acquisition d'une parcelle

Dans le cadre d'un projet global d'aménagement de l'espace situé entre la salle omnisports, le boulodrome, la salle polyvalente et le cimetière, le Conseil Municipal a approuvé le principe de l'acquisition d'une parcelle d'une surface de 1 600m<sup>2</sup> au prix de 100 000€.

## Dispositions constructives en « zone bleue » du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Inondation par Submersion Marine (PPR-SM)

Monsieur le Maire a rappelé que le littoral de la commune présente une vulnérabilité particulière vis-à-vis des risques de submersion marine tenant à la fois à son exposition directe aux violences de la mer ainsi qu'aux nombres de sites situés en dessous du niveau des plus hautes mer, qui sont , dans des conditions sévères, susceptibles d'être inondés.

Considérant les récents évènements survenus en Vendée, le Conseil Municipal approuve que soit imposé, dans les secteurs constructibles situés en zones bleues du PPR-SM, que le niveau altimétrique des opérations soit désormais ainsi fixé :

- Le niveau de sol de la construction ne devra pas être en dessous de la côte de référence de 5.30M NGF-ING69 ;
- Le niveau de plancher des parties habitables de la construction (destiné à accueillir les résidents à une altitude approprié, dans l'attente de secours) ne devra pas être en dessous de la côte de 5.60M.

## ENVIRONNEMENT

### VERS UN DÉSHÉRBAGE RAISONNÉ

Les Adjoints aux Travaux des Communes de SANTEC, SIBIRIL, PLOUËNAN, PLOUGOULM, MESPAUL se sont réunis en compagnie de leurs agents techniques respectifs pour assister à une démonstration de matériel de balayage-désherbage.

C'est le Syndicat de Plouénan, par l'intermédiaire de Johann CHEVEAU qui pilotait l'opération.

La loi a évolué en préconisant l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires voire leur interdiction sur certaines surfaces (fossés, caniveaux, trottoirs) ou d'autres à risque (écoulement vers les avaloirs ou la mer). « **Il faut s'adapter et faire évoluer les pratiques** ».

Un plan de désherbage de toute la commune va être mis en place par le bureau d'Etudes « Proxalys » pour déterminer « **telle pratique sur telle surface** ».

Chaque commune, en relation avec le Syndicat de Plouénan, se prépare à trouver des solutions alternatives et ceci en mutualisant les moyens entre les cinq communes concernées, car cette évolution aura un coût.

Dès à présent, il a été décidé de faire passer une balayeuse de professionnel, trois fois dans l'année dans chaque commune.

Le Syndicat de Plouénan a également prévu dans son budget 2010, d'aider les cinq communes pour l'achat du matériel.

Nous devons nous accoutumer à voir certaines surfaces avec quelques herbes. Faut-il à l'inverse « ensemercer » et « tondre » plutôt que de garder les herbes indécrites ?

Un chiffre : Brest Métropole Océane utilisait en 1995 1 500kg de produits phytosanitaires, en 2009 cette agglomération n'en utilise plus que 14kg !



## COMMUNICATION

### PROCHAINE ÉDITION DU « SANTÉCOIS SPÉCIAL »

Vous êtes un particulier, une association, une entreprise..., vous avez une histoire à raconter, à faire partager, la prochaine édition du « Santécois Spécial » vous ouvre ses pages.

Nous vous invitons à communiquer vos articles (infos, actualités, événements, histoires, anecdotes...) par mail : [mairie-de-santec@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-santec@wanadoo.fr) ou de les déposer en mairie avant le 12 mai.

### LE TÉLÉTHON SE PRÉPARE

Le Téléthon qui se déroulera début décembre est d'ores et déjà en cours de préparation.

Les personnes intéressées par cette **animation de solidarité** peuvent dès maintenant contacter la Mairie.

L'an dernier plusieurs associations et particuliers avaient pris part à cette manifestation qui pour une première, fut une réussite. Cependant cette année nous pouvons et nous devons mieux faire !

**Téléthon**  
3 ET 4 DÉCEMBRE 2010

Devenez  
**bénévoles**



## ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION LAOUCEN

Lors de sa réunion du 20 mars dernier, l'association Laouen a présenté son nouveau bureau composé de Daniel LE STER, Président, Philippe PORHEL, Secrétaire et Guy PRIGENT, Trésorier.

Cette réunion a été également l'occasion pour la nouvelle équipe de présenter son projet aux associations santécoises. Ce projet s'articule autour de deux axes :

- Proposer une nouvelle organisation pour Laouen afin de créer une structure solide, pérenne dans le temps, capable d'organiser des grands (et petits) événements sur la commune. Le nouveau bureau s'est donné pour objectif de modifier dans la saison en cours les statuts de Laouen pour en faire une structure représentative des associations santécoises. Chaque association serait membre de droit de Laouen. L'association serait ouverte aux particuliers. Chaque association garderait son indépendance comme actuellement. Laouen travaillerait en collaboration avec la municipalité mais garderait son autonomie propre.

- Organiser la fête du Vent et du Sable qui a été une grande réussite l'année passée. Cette année, la fête aura lieu le samedi 29 mai, date du trail de Roscoff organisé par François Le Disses. Laouen occupera le créneau de 14h à 22h pour jouer la complémentarité. L'association propose de reprendre les mêmes activités que l'année dernière. Elle aura besoin pour ce faire du concours des associations santécoises et de bénévoles. Les volontaires sont invités à se rapprocher des membres de Laouen.

Ce jour là, une exposition de tableaux concernant le thème de la journée à savoir Sable, Vent et Mer, sera organisée à la chapelle du Dossen. Tous les amateurs sont les bienvenus pour présenter leurs œuvres. N'hésitez pas à contacter Marie-Paule LE GALL au 02 98 29 42 09.

### COURIR A SANTEC

La première édition des interclubs organisée par l'association « Courir à Santec », se déroulera le dimanche 11 avril à partir de 9h30.

Encadrés par les membres du club, les coureurs s'élanceront à la découverte du littoral santécois, par les plages et les chemins côtiers. Deux parcours de 10km et 15km vous sont proposés.

Le départ commun pour les deux courses aura lieu sur le parking du terrain de foot du Pouldu, mais sans pression de compétition.

Tous les clubs alentours y sont conviés, mais également toutes les personnes de la commune de milieu associatif ou individuel, pour partager un moment de convivialité, juste pour le plaisir de courir, chacun à son rythme !

Renseignements au 06 10 53 04 07 ou au 06 33 34 59 70.

### FÊTE DE CLASSE

#### RETROUVAILLE DE LA CLASSE 64

**Une première réussie !**

Le 13 mars dernier les personnes nées en 1964, résidant ou ayant résidé à Santec, se sont données rendez-vous pour leur première sortie de classe.

Ces retrouvailles furent bien sympathiques (certains n'ont pas hésité à venir de Rouen) autour d'un apéritif au bar tabac Le Fontenoy au Dossen. Ils ont ensuite pris la direction de Landivisiau où un repas dansant les attendait au restaurant Terre et Mer. Ils se sont tous donné rendez-vous en 2014.



## ANIMATION

# Kastell lys

Festival de la plante



Graminées et fleurs sauvages

Santec Salle polyvalente  
4 et 5 avril 2010

Les animations pour cette 16<sup>ème</sup> édition  
Dimanche et Lundi

**Philippe MUNIER**  
Paysagiste conseil

(Chroniqueur Jardin à France Bleu Breizh Izel)  
14h00 – 15h30 : Adopter le style naturel au jardin  
15h30 – 17h00 : Les Graminées au jardin,  
Questions/Réponses

**L. SALAUN et M. CHARLIER-KERBIGUET, CAP SANTÉ**  
10h30 – 12h00 : Les vertus et les usages des plantes sauvages  
de nos jardins et de nos bords de chemins

**T. DESMARRES, CAP SANTÉ**  
14h00 – 16h00 : Sortie botanique sur les chemins  
du bord de mer

Réservation souhaitée au 06 83 03 15 64  
Participation 1€/pers. Gratuit pour les moins de 12 ans

## ANIMATIONS JEUNESSE

### TICKETS SPORTS

#### Semaine du 12 au 16 avril

Lundi : 10h – Inscriptions et jeux libres  
14h - Roller  
Mardi : 10h – Jeux traditionnels  
14h – Tournoi de Tennis de Table et Badminton  
Mercredi : 10h – Gym et Basket  
14h : Surf  
Jeudi : 10h – Volley et Handball  
14h – Tennis, Escalade et Fléchettes  
Vendredi : 10h - Thèque  
14h – Tournoi de football

#### Semaine du 19 au 23 avril

Lundi : 10h : Basket  
14h : Volley et Badminton  
Mardi : 10h : Gym et Jeux Traditionnels  
14h : Jeux d'opposition et Basket  
Mercredi : 8h : Escalade et ria-corda à Camaret  
Jeudi : 10h : Jeux libres  
14h : Rugby au terrain de foot  
Vendredi : 10h : Hockey  
14h : Tournoi de foot

## OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES DE PÂQUES

L'accueil de loisirs mixte (ALSH) est ouvert à tous les enfants valides ou en situation de handicap, durant toutes les vacances scolaires du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h. Il est proposé à la journée ou à la demi-journée.

Les tarifs sont établis selon le quotient familial:

- QF1 < ou = à 599 €uros.....9 €uros la journée  
.....5 €uros la demi-journée
- QF2 de 600 à 999 €uros.....11 €uros la journée  
.....6 €uros la demi-journée
- QF3 > ou = à 1 000 €uros.....13 €uros la journée  
.....7 €uros la demi-journée

Les frais de garde sont déductibles des impôts pour les enfants de moins de 7 ans.

Les dossiers et fiches d'inscription sont à retirer en mairie. Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet de la commune : [www.santec.fr](http://www.santec.fr), rubrique « Services », onglet « Accueil de Loisirs ». Vous devez impérativement valider l'inscription de vos enfants à l'accueil de loisirs lors des permanences d'inscriptions définitives ou par téléphone auprès de la directrice au 06 84 76 74 53

## Le programme des vacances d'Avril



**Lundi 12 avril** : Au son du djembé...

**Mardi 13 avril** : Sous vos masques colorés...

**Mercredi 14 avril** : Direction Morlaix, ateliers jeux et concert de Jean-Luc Roudaut !!!

**Jeudi 15 avril** : Cuisine du monde vous apprécierez...

**Vendredi 16 avril** : Avant un quizz musical endiablé...

Après une première semaine aux couleurs de l'Afrique, tu emprunteras le chemin du « mystérieux œuf magique »...



**Lundi 19 avril** : A la découverte des petites bêtes

**Mardi 20 avril** : Journée à la salle omnisports, bibliothèque et concours de pétanque...

**Mercredi 21 avril** : Repas convivial « Pizzas partie »

**Jeudi 22 avril** : Déco du Jardin...

**Vendredi 23 avril** : Grand jeu

« Le Mystère de l'œuf magique... »

Dans le cadre des Journées contre l'indifférence à Lampaul-Guilliaud (du 21 mai au 23 mai), l'association les Copains d'Abord recherche des personnes pour constituer une équipe de Foot (enfants+adultes).

Vous pouvez contacter Fanny, directrice de l'accueil de loisirs au 06 84 76 74 53.